

Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 4, rue des Peupliers 75013 – PARIS Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS E-mail : snptri@snptri-cgt.fr - Site : https://www.snptri-cgt.fr – Facebook : @snptricgt

Paris, le 30 Avril 2020

« MOTION DE SOUTIEN

A ANTHONY SMITH, INSPECTEUR DU TRAVAIL!

Anthony Smith, inspecteur du travail dans le département de la Marne (51) a été suspendu de ses fonctions par le Ministère du travail. On lui reproche d'avoir exercé ses missions pour exiger des mesures de protection de salariées d'une association d'aide à domicile, emplois précaires exercées principalement par des femmes dont l'utilité sociale est aujourd'hui mise en lumière.

Dans le contexte de la crise sanitaire du coronavirus, nous affirmons que le monde du travail a plus que jamais besoin d'une inspection du travail aux prérogatives renforcées en mesure de protéger les salarié(e)s et de faire respecter leurs droits.

Nous affirmons également le nécessaire et strict respect de l'indépendance des inspectrices et inspecteurs du travail reconnue par l'Organisation Internationale du Travail.

Nous affirmons que le statut général des fonctionnaires fondé sur les principes d'indépendance, d'égalité et de responsabilité doit être respecté dès lors qu'il constitue la garantie de la mise en œuvre d'un service public neutre, impartial et à l'abri de toutes formes de pression.

Plutôt que de les menacer de sanctions, le ministère du travail doit les protéger!

C'est pourquoi notre Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures (SNPTRI) apporte son soutien plein et entier à Anthony Smith et exige l'abandon de toutes poursuites à son encontre. »